

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Dix, le Lundi 28 Juin à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 22 Juin, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Simon RENUCCI.

**Etaient présents :**

M.M LUCIANI, CERVETTI, DIGIACOMI, PANTALONI, Mme LUCIANI, Mlle MORACCHINI, Mme GUIDICELLI, M. GABRIELLI, Mme PASQUALAGGI, Adjoints au Maire.

M. PARODIN, Mme PIMENOFF, M.M VITALI, MARY, Mme DEBROAS, Mme PERES, Mme JOLY, M. AMIDEI, Mme SUSINI, M. BERNARDI, Mme FIESCHI DI GRAZIA, M. COMBARET, Mme CURCIO, M. TOMI, Mme SUSINI-BIAGGI, M. BARTOLI, Mme TOMI, MM D'ORAZIO, LAUDATO, Conseillers Municipaux.

**Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :**

M. PIERI	à	Mme PASQUALAGGI
M. CASASOPRANA	à	M. CERVETTI
Mme MOUSNY-PANTALACCI	à	M. Le MAIRE
Mme RISTERUCCI	à	M. GABRIELLI
Mme POLI	à	M. LUCIANI
Mme FERRI-PISANI	à	M. TOMI
Mme SAMPIERI	à	Mme TOMI
M.MARCANGELI	à	M. LAUDATO

**Etaient absents :**

MM BASTELICA, ZUCARELLI, Mme PASTINI, M. RUALT, Mme GUERRINI, Mme FENOCCHI, M. CORTEY, Mme OTTAVI-BURESI, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	45
Nombre de membres en exercice :	45
Nombre de membres présents :	29
Quorum :	23

Le quorum étant atteint, M. D'ORAZIO est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Lundi 28 Juin 2010

Délibération N°2010 / 150

**Individualisation de subventions aux associations diverses.**

**M. Le Maire expose à l'Assemblée :**

Il vous est proposé de procéder à l'individualisation de subventions conformément à la liste jointe au présent rapport.

Les crédits nécessaires sont prévus aux comptes 65 et 20 du budget de l'exercice 2010.

**IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL :**

de procéder à l'individualisation de subventions conformément à la liste jointe à la présente délibération ;

**LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER.**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**Oùï l'exposé de Monsieur VITALI, Conseiller Municipal délégué,  
et après en avoir délibéré,**

Vu, la loi n°82.213 du 2 Mars 1982 modifiée portant droit et liberté de la Commune,  
Vu, la loi n°83.663 du 22 Juillet 1983 complétant la loi n°83.8 du 7 Janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat,  
Vu, la loi du 19 Août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,  
Vu le Code des collectivités territoriales et plus particulièrement son article L 2231-15;  
Vu le Budget Primitif de l'exercice 2010 voté le 29 mars 2010;  
Vu, l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 25 Juin 2010 ;

**DECIDE**

**A l'unanimité de ses membres présents ou représentés,**

de procéder à l'individualisation de subventions aux associations diverses conformément à la liste jointe à la présente délibération ;

**AUTORISE**

Monsieur le Maire à signer tout acte administratif et à passer toute convention relative à ces aides financières ;

**DIT**

que les crédits nécessaires sont prévus aux comptes 65 et 20 du budget Primitif de l'exercice 2010.

La présente délibération et son annexe feront l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en mairie.

.....  
**FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus**  
**(suivent les signatures)**

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE DEPUTE MAIRE,**

**SIMON RENUCCI**

## Individualisation de subventions à diverses associations

Désignation	Montant
<b>Chapitre 65 - article 6574</b>	
<b>Fonction 025 – Divers</b>	
Union Départementale des Sous-officiers en retraite -UDSOR/2A	1250 €
Union Nationale des Parachutistes - Section Corse du Sud	250 €
Association Rhin et Danube - 1ère Armée – Section Corse du Sud	250 €
Fédération Française des AC 39/45, TOE et Victimes de Guerre de la Corse	300 €
Comité Départemental des AC et Amis de la Résistance ANACR 2A	250 €
Union Départementale des Associations de Combattants de la Corse du Sud UDAC	250 €
Section Dle de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite	250 €
Association 212 <sup>ème</sup> section des Médaillés Militaires d'Ajaccio	250 €
Section Dle de la Société d'Entraide des Membres de l'Ordre National de la Légion d'Honneur	250 €
Section Dle de Corse du Sud de l'Union Nationale des Combattants UNC	250 €
Association des AC et Victimes de Guerre des PTT – Délégation Corse du Sud	250 €
Association Départementale des Anciens Combattants A.D.A.C.	1 000 €
Association du Personnel en retraite de la Gendarmerie et Gendarmes A.C.	220 €
Association Anciens du Train et Spécialistes de Transport Militaire de Corse	250 €
Association Ajaccienne de reconstitution historique	1 000 €
Syndicat UNSA	2 400 €
Société Mycologique d'Ajaccio	400 €
Association Française des Hémophiles	1 500 €
Union Fédérale des Consommateurs de la Corse du Sud	1 500 €
Ligue des Droits de l'Homme – Section d'Ajaccio	1 000 €
Association pour la Recherche Archéologique Sous-marine – ARASM	1 000 €
Association U Marinu	1 000 €
Association Jazz in Aiacciu	4 000 €
Association Prix du Livre Corse	500 €
<b>TOTAL</b>	<b>19 570 €</b>
<b>Fonction 64 – Social</b>	
Association Saint Jean Livrelli	68 000 €
<b>TOTAL</b>	
<b>Fonction 12 – Hygiène et salubrité</b>	
Association Société Corse de Défense des Animaux	3 000 €
Association Les Chats de l'île	2 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>5 000 €</b>
<b>Fonction 7 – Logement</b>	
ADIL de la Corse du sud	5 000 €
Confédération Nationale du Logement-Fédération du Logement Corse du Sud	1 500 €
<b>TOTAL</b>	<b>6 500 €</b>
<b>Chapitre 20 – article 2042</b>	
<b>Article 2042</b>	
Participation aux travaux de remise en état de la Maison du Combattant	5 000 €